

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Électriciens et Installateurs de systèmes de sécurité



MOINS DE 120km

Tous ces frais sont en vigueur au 26 avril 2026

IC-I		Génie civil et voirie		Résidentiel lourd
Tout le Québec		Tout le Québec		0,67 \$ / km (payé après 40 kilomètres)
Plus de 65 km	50,01 \$	Plus de 60 km	48,54 \$	
Plus de 90 km	56,58 \$	Plus de 90 km	57,79 \$	
Utilisation du véhicule par le salarié				
0,49 \$ /km		0,54 \$ /km		0,67 \$ / km (léger & lourd)
Frais de chambre et pension				
184 \$ / jour		184 \$ / jour		184 \$ / jour
Indemnité de repas				
30 \$		21 \$		17 \$
Frais de stationnement				
20 \$ / jour (avec pièce justificative)		13,75 \$ / jour		15 \$ / jour (avec pièce justificative)